

de Radio-Canada qui se font les défenseurs d'absurdités.

Malgré ce groupe, je dois dire que Radio-Canada a fait de bonne besogne pour le Canada en radiodiffusant nos meilleures festivités du centenaire, et cela, grâce à son très efficace comité du bureau central qui a fait valoir sa volonté dans la programmation des émissions relatives aux fêtes du centenaire. Des programmes aussi réels et une attitude aussi positive sont à retenir. Ce qui m'inquiète c'est la petite minorité, malicieuse ou égarée, qui trop souvent obtient les heures de choix pour émettre des programmes controversés et dégradants, que les auditeurs ou les téléspectateurs doivent considérer comme un défi à la famille et à la moralité, ces deux piliers de notre grande nation qui ont fait d'elle ce qu'elle est. Les pièces de théâtre diffusées par Radio-Canada nous en offrent le meilleur exemple. Au théâtre on appelle ça des pièces ordurières. Quel message apportent-elles? Celui de l'avilissement de l'homme, de la rupture ou du mépris des liens familiaux et de la perte des valeurs morales.

Quel genre de pièces veulent la plupart des Canadiens? Voyez le succès prodigieux de la merveilleuse histoire de famille *Anne of Green Gables*. Toutes les représentations dans tout le Canada ont fait salle comble, jeunes et vieux lui ont fait le même chaleureux accueil. C'est une pièce humaine, familiale et gaie. La foi y palpite et, par-dessus tout, elle ne dégrade pas la personnalité humaine. Les Canadiens veulent en voir d'autres du même genre, régulièrement, sur leurs réseaux d'État. De nombreux auteurs canadiens écrivent assurément des pièces positives sur la vie et ils seraient plus nombreux encore s'ils savaient que Radio-Canada les achètera, et qu'elle encourage un nouveau genre de pièces constructives dans notre pays.

Au cas où certains peuvent juger pareille attitude démodée ou créer l'impression que la majorité des Canadiens veulent autre chose sur les ondes de Radio-Canada, je voudrais signaler à la Chambre un certain nombre d'éditoriaux qui traitent de ce très grave problème. Les premières citations remontent à trois ans où, pour la première fois, il y a eu du tapage à propos de Radio-Canada et de certaines émissions «pourries». C'est peut-être la raison pour laquelle le ministre s'est servi de l'expression «pourrie», justifiée à maints égards.

La presse de la nation exhortait alors le gouvernement à faire état de ses responsabilités envers Radio-Canada. Depuis lors, il y a eu des commissions royales d'enquête, des comités spéciaux, des débats sans fin, des

[M. Thompson.]

déclarations, des questions et des assertions en Chambre, et les choses en sont au point où nous devons maintenant adopter des mesures législatives efficaces. Les exigences des parents canadiens et du grand public ont atteint leur point culminant dans le débat d'aujourd'hui. Puis-je déclarer qu'il est dix heures, monsieur l'Orateur?

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Ricard: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au leader de la Chambre quels seront les travaux pour demain. Pourrait-il aussi nous indiquer ce qu'il a l'intention de présenter pendant le reste de la semaine?

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, demain, nous poursuivons l'examen en deuxième lecture du projet de loi sur la radiodiffusion et, lorsque nous l'aurons terminé demain, nous aborderons la mesure sur la peine capitale.

M. Knowles: N'oubliez pas le discours du trône.

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion portant ajournement de la Chambre aux termes de l'article 39A du Règlement étant censée avoir été présentée.

• (10.00 p.m.)

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE—LA PUBLICITÉ ET LA MISE EN GARDE AU SUJET DE LA CIGARETTE

M. Barry Mather (New-Westminster): Monsieur l'Orateur, il y a plusieurs jours, à l'appel de l'ordre du jour, j'ai demandé au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) s'il songerait à présenter une mesure législative qui réglerait la réclame sur la cigarette dans l'intérêt de la santé publique. Je lui ai posé la question après avoir lu dans les journaux que la United States Cancer Society avait réclame l'interdiction générale de la réclame sur la cigarette aux États-Unis. J'ai déjà soulevé à la Chambre la même question ou d'autres semblables à 10 ou 11 reprises. Quand j'ai posé ma question il y a quelque temps, monsieur l'Orateur l'a jugée irrecevable. A mon sens, si une question concerne l'intérêt national, c'est bien celle de savoir si l'on ne devrait pas proposer une mesure législative pour contrôler ou prévenir les effets d'une des plus grandes sources de maladie au Canada.

Je suis heureux de pouvoir dire quelques mots là-dessus ce soir. J'aimerais rappeler brièvement certains faits. Notre programme d'éducation coûte, il est vrai, \$600,000 pour